



LETTRE D'INVITATION A SOUMETTRE UNE PROPOSITION (SERVICES DE CONSULTANTS)

OBJET : Lettre d'invitation à soumettre une proposition pour le recrutement d'un consultant (firme) pour la réalisation des études de faisabilité relatives à l'aménagement hydroagricoles de 83.45 ha des nouveaux bas-fonds rizicoles types 1 dans les arrondissements de BASSAMBA et TONGA, dans la région de l'Ouest lot unique, pour le compte du PADFA II.

Madame/Monsieur,

Le Gouvernement du Cameroun ci-après dénommé l'« Emprunteur », a reçu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II – (PADFA II). Il est envisagé d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. Le Fonds n'effectuera les paiements qu'à la demande du PADFA II, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de Prêt. Ledit accord de Prêt, interdit tout retrait du compte de Prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le PADFA II ne peut se prévaloir d'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de Prêt, ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

Le PADFA II sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services ci-après : « la réalisation des études de faisabilité relatives à l'aménagement hydroagricoles de 83.45 ha des nouveaux bas-fonds rizicoles types 1 dans les arrondissements de BASSAMBA et TONGA, dans la région de l'Ouest den lot unique, pour le compte du PADFA II ».

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 8).

Cibles de la Demande de Proposition

La présente Demande de Propositions Techniques Complètes (PTC) s'adresse aux Consultants (Firmes) dont les noms figurent sur la liste restreinte ci-dessous :

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Rang	Nom du prestataire	Nature	Adresse	Téléphone- Fax/Courriel- Site web	Pays
1	CERBAT et 2EC Ingénieurs conseils	Groupement	BP : 1358 Yaoundé	699965659	Cameroun
2	CAID International/ BEATA Plus/ TROPFEN Engineering Sarl/ Environnement Ingénierie Conseil	Groupement	AS Immeuble Ennasim, ZI Sidi Daoued, Gp8, route de la Marsa-Tunis	Tél : 0021671854532 Fax : 0021671854332	Tunisie
3	MARK BRIAN CONSULT	Entreprise individuelle	BP : 5007 Wuse Abuja	Tel : 002348127750151/8033059 201/00237675558449 Fax : 002348058012300	Nigéria
4	ALTDEV Sarl/ SETICO Ingénieurs Conseils Sarl,	Groupement	BP :30611 Yaoundé	243538162/696849848	Cameroun
5	SONED Afrique et ENSERBAT-TP	Groupement	BP :11366 Yaoundé, BP 2084 Dakar	Tel : 237699413349 ; 00221338258802/03	Cameroun
6	INTEGC Sarl/ ERE Development/GID SA	Groupement	BP:11028 Yaoundé	Tel: 222220216/699924895	Cameroun

Rang	Nom du prestataire	Nature	Adresse	Téléphone- Fax/Courriel- Site web	Pays
7	PIC PLANET INTEGRATED CONSULTING/ BFC Ingénieur Conseil/ ADI	Groupement	BP : 8982 Douala	695296795/ 699944717	Cameroun

Méthode de sélection

La méthode de sélection retenue est la **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**. Les cabinets/bureaux d'étude seront évalués conformément aux procédures décrites dans la présente DP et aux politiques du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) énoncées dans les nouvelles directives pour la passation des marchés des projets et programmes financés par le FIDA, adoptées par son Conseil d'Administration en sa 128ème session de décembre 2019 et consultables sur le site web du FIDA à l'adresse <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/39438991>. **À l'issue de l'évaluation des propositions techniques, seules les offres financières des cabinets ayant obtenus la note technique minimale requise seront ouvertes et le marché attribué à celui qui aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.**

La présente DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - Lettre d'invitation à soumettre une proposition de service de consultant ;
- Section 2 – Instructions aux Consultants (Firmes) ;
- Section 3 – Données particulières ;
- Section 4 - Formulaire types : Propositions technique et financière ;
- Section 5 – Pays éligibles ;
- Section 6 – Politiques du Fonds – Corruption et Pratiques frauduleuses ;
- Section 7 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles ;
- Section 8 – Termes de Référence ;
- Section 9 – Justification des études préalables ;
- Section 10 – Contrats types ;
- Section 11 – Modèles de caution ;
- Section 12 – Formulaire d'auto-certification ;
- Section 13 – Grille d'évaluation détaillée ;
- Section 14 – Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Les Propositions Techniques et Financières rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, **et une version électronique desdites Propositions scannées sur une (01) clé USB**, seront adressées sous plis scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, **et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le Mercredi 19 Janvier 2022 à 13 Heures** précises (heure locale) et devra porter la mention :

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 13 /DP/MINADER/PADFA II/UCGP/CSPM/2021 DU 29 DEC 2021

« Pour la sélection d'un consultant (firme) pour la réalisation des études de faisabilité relatives à l'aménagement hydroagricoles de 83.45 ha des nouveaux bas-fonds rizicoles types 1 dans les arrondissements de BASSAMBA et TONGA, dans la région de l'Ouest, pour le compte du PADFA II ».

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception que :

- a) Vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
- b) Vous soumettez une proposition.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée



LA COORDONNATRICE NATIONALE

Delphine Missé Marigot